

MONT-SAINTE-GENEVIEVE

Chapitre premier : Histoire du village (suite)

En 1672, après une attaque des Hollandais, nous sommes réincorporés en 1678 aux Pays Bas espagnols.

De nouveau envahi par les français en 1686, Marborough, à l'avènement de la reine Anne en 1702, devint capitaine général des troupes britanniques, et commanda des troupes des Pays Bas. Il gagne en 1709 la bataille de Malplaquet à Mons et ravage de nouveau le pays jusqu'en 1711. Son nom est devenu légendaire grâce à la chanson burlesque dont il est le héros sous le nom dénaturé de Malbrough.

Le pays passa sous la domination espagnole jusqu'en 1713, époque à laquelle il retourna à la maison d'Autriche.

A partir de 1740 Marie-Thérèse (1717 – 1780) reine de Hongrie en 1741, de Bohême en 1743, et fille aînée de l'empereur d'Autriche Charles VI, gouverna sagement le pays.

En 1744, le roi de France, Louis XV (1715 – 1774) déclare la guerre de succession d'Autriche à laquelle mit fin la paix d'Aix-la-Chapelle en 1748. C'est Joseph II (1741 – 1790), premier fils de Marie-Thérèse qui lui succéda. Il fut remplacé par le second fils, Léopold II (1747 – 1792), empereur archiduc d'Autriche (n'a aucun rapport avec le roi des Belges du même nom). On signale qu'en 1787, deux compagnies autrichiennes furent envoyées à Binche.

Il conquiert les Pays Bas, fit la paix avec les Turcs et s'allia à la Prusse contre la France. Dès 1790, l'armée autrichienne envahit la Belgique.

De nouveau le 20 avril 1792, c'est au tour de l'armée française d'envahir notre pays mais pendant l'année de 1793 à 1794 ce fut la restauration

autrichienne sous l'empereur François II (« Quand la Belgique était autrichienne » de Jo Gerard).

Pendant toutes ces tribulations, la commune de Mont-Sainte-Geneviève ne connut pratiquement pas de faits historiques. Son isolement au milieu d'une contrée boisée, lui épargna les désastres qu'eurent à subir les villages environnants pendant toutes ces guerres.

C'est donc le 20 avril 1792 que la France déclare la guerre au « roi de Bohême et de Hongrie ». Au lendemain de la victoire du général Dumouriez à la bataille de Jemappes, le 6 novembre, après avoir remporté la bataille du 20 septembre, il se présenta en libérateur et ami, désirant aider les Belges à planter l'arbre de la liberté. Comme le salut de la république française était dans l'alliance avec la Belgique pour pouvoir rétablir leurs finances et pouvoir continuer la guerre, les commissaires de la convention avaient découpé le Hainaut en 44 cantons. Cette convention nationale créa l'Assemblée révolutionnaire qui succéda à l'Assemblée législative le 21 septembre 1792 et qui gouverna la France jusqu'au 26 octobre 1795. Cette assemblée se divisa en trois parties : les Girondins, les Montagnards et la Plaine.

Les Girondins, après la chute du Roi Louis XVI, s'élevèrent contre les massacres de septembre, ce qui fit que les Montagnards les rendirent responsables des échecs militaires en 1793 et leur mises hors la loi de la Convention ; 21 d'entre eux furent guillotins.

Après la défaite française de Neerwinden le 18 mars 1793 par le Duc de Saxe Cobourg, le général Dumouriez fut relevé de son commandement et passa dans les rangs ennemis. L'ancien régime fut rétabli et les autorités républicaines destituées.

Un autre cas, l'histoire de Fabre d'Eglantine, poète et conventionnel français, auteur de la célèbre chansonnette « Il pleut bergère », et qui était également l'auteur du calendrier révolutionnaire. Ce calendrier républicain remplaça le calendrier grégorien, en vigueur depuis 1582. Il débuta le 22 septembre 1792 par le 1^{er} vendémiaire an I, date de la proclamation de la république qu'un décret du 5 octobre 1793 a fixée comme point de départ de cette ère républicaine.

Ce calendrier divisait l'année qui comptait 365 jours en 12 mois de 30 jours, le douzième mois étant suivi de 5 jours complémentaires, auxquels s'ajoutait un sixième « Le jour de la révolution » dans les années bissextiles, l'an III, l'an VII et l'an XI.

Fabre d'Eglantine avait mis tout son art et son inspiration pour inventer des noms d'une grande beauté poétique dont voici l'énumération.

Pour l'automne :

- Vendémiaire, le mois des vendanges, du 22 septembre au 20 octobre
- Brumaire, les mois des brumes, du 22 octobre au 20 novembre
- Frimaire, les mois des frimas, du 21 novembre au 20 décembre

Pour l'hiver ;

- Nivôse, le mois des neiges, du 21 décembre au 19 janvier
- Pluviôse, le mois des pluies, du 20 janvier au 18 février
- Ventôse, le mois des vents, du 19 février au 20 mars

Pour le printemps :

- Germinal, le mois des germinations, du 21 mars au 19 avril
- Floréal, le mois de la floraison, du 20 avril au 19 mai
- Prairial, le mois de la fenaison, du 20 mai au 18 juin

Pour l'été :

- Messidor, le mois des moissons, du 19 juin au 18 juillet
- Thermidor, le mois de la chaleur, du 19 juillet au 17 août
- Fructidor, le mois des fruits, du 18 août au 16 septembre.

Ces dates ne sont valables que pour l'an II. Pour les années suivantes une année bissextile, et puis pour chaque année à partir de l'an VIII, elles sont à reculer d'un jour.

Quant aux cinq jours complémentaires, ils furent appelés « sans culottides » et consacrées aux fêtes de la vertu, du génie, du travail, de l'opinion et des récompenses.

Chaque mois était divisé en trois décades de dix jours qui reçurent les noms de primidi, duodi, tridi, quartidi, quintidi, sextidi, septidi, octidi, nonidi et decadi.

Naturellement le nom des saints du calendrier grégorien fut également aboli et remplacé par le nom d'une fleur, d'une plante, d'un légume, d'un fruit, d'un animal, d'un minéral, d'un insecte ou d'un instrument aratoire.

Pour ne citer que ceux-là, il s'agissait de céleri, trèfle, cèdre, jasmin, grillon, chien, lapin, argile, granit, figue, safran, fraise, héliotrope, dindon, mulet, caille, échelle, herse, faucille, charrue, etc.

C'est ainsi que la Toussaint fut le jour du « Salsifis », la Noël fut le « Chien ». Sainte Geneviève fêtée le 3 janvier fut remplacée par le 14 ninôve an II « Grés ».

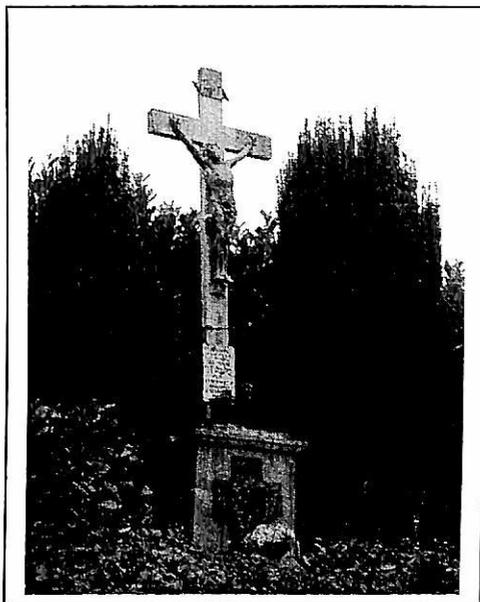
Cette loi imposée aux Belges fut naturellement mal accueillie surtout que bon nombre de personnes ne s'y reconnaissait plus, surtout le dimanche qui était le jour du Seigneur fut remplacé par le décadi qui était le jour chômé.

Son existence prit fin le 11 ninôve an XIV (31 décembre 1805) suite au décret du 22 fructidor an XIII. On rétablit le calendrier grégorien le 1^{er} janvier 1806. Comme remerciement de son travail Fabre d'Eglantine fut guillotiné le 5 avril 1794. (Dans « Anderlues au fil des temps », Tome II, page 53, Willy Guerlement)

Dans son livre sur Lobbes et son abbaye, l'abbé Vos (tome II, page 365) signale que c'est le 11 mai 1794 que l'abbaye de Lobbes fut envahie par l'armée française. Le 12 mai (23 floréal an II) Desjardins, à la tête des troupes républicaines fortes de quarante mille hommes, passa la Sambre sur quatre colonnes. Deux de ces colonnes passèrent par le pont de Lobbes, conduites par Duhesme et Fromentin, s'avancèrent de Thuin sur Mont-Sainte-Geneviève ; les autres sous les ordres de Despeaux et de Mayer, débouchèrent par deux ponts volants, construits la veille à Fontaine-Valmont et à La Buisnière. Parties à onze heures du matin, ces colonnes se trouvèrent en présence des ennemis à cinq heures du soir, à l'orient de Merbes-le-Château et au midi des bois de Soliermont, de Bonne Espérance et de Fayt.

Les Autrichiens, fortifiés en ces lieux par des redoutes et des abatis d'arbres, repoussèrent énergiquement les troupes françaises, leur faisant subir des pertes considérables.

Mais Duhesne, étant survenu au moment où la gauche des autrichiens débouchait de Mont-Sainte-Geneviève, le combat se rétablit. Bientôt les bois furent emportés à la baïonnette et les autrichiens se retirèrent laissant à leur tour un grand nombre de blessés et de morts. A l'issue de cette journée, les républicains étaient parvenus à déborder les troupes autrichiennes. C'est en mémoire de ce combat que fut dressé sur les terres de la ferme du Buttiau, à la fin du 18^{ème} siècle, un calvaire dénommé par les habitants du village, « *El bon Dieu d'pitié* ». Au pied de cette croix existe une inscription « *Ce calvaire a été édifié à la mémoire des morts du 12 mai 1794 (23 floréal an II)* » (« La grande épopée de l'an II » par Z.J.Pierard, Paris 1864, pp 77 à 128, chapitres 27 et 28 pp 93 à 104).



Dans son livre sur Buvrines, passé et présent, le Comte de Looz-Corswarem signale que ce libellé indique qu'il fut édifié peu après le combat, à un moment où le calendrier républicain était encore en usage (ce qui dura peu).

Au cours du 19^{ème} siècle, ce monument fut légèrement déplacé sans doute pour raison de rectification du tracé de la route Binche-Lobbes. Il se trouve actuellement de l'autre côté de cette route, sur le territoire de Mont-Sainte-Geneviève (page 117).

Pourtant le comte Joseph de Ferraris (1726 – 1814) qui était général major de l'armée autrichienne, fut chargé d'établir à la fin de l'ancien régime de 1771 à 1778, la première carte d'état major représentant entièrement la Belgique actuelle et le Grand-duché de Luxembourg. Cette carte comprend 275 feuilles coloriées de 90 cm sur 140 cm, dessinée en 3 exemplaires et conservés à Vienne, à Delft et à Bruxelles (Bibliothèque Royale).

Sur cette carte figure déjà l'emplacement avec inscription « *Bon Dieu de pitié* ».

A titre de renseignement, le coût de l'opération fut de 12.000 florins et approuvé le 11 août 1770. Ce travail fut terminé en 1777 (« Quand la Belgique était autrichienne » de Jo Gérard, page 89).

Par contre dans le « Guide artistique, historique et touristique du Centre » Willy Staquet renseigne un calvaire historique érigé en 1852.

Peu de temps après eut lieu la bataille de Fleurus le 26 juin 1794. C'est ainsi que nous devînmes le 86^e département français, le département de Jemappes, en hommage à la victoire de Dumouriez précédemment. (Dans « Anderlues au fil des temps », Tome II, page 53, de Willy Guerlement).

Ce fut donc pour notre province une ère nouvelle car ils abolirent le christianisme qu'ils combattaient farouchement. C'est depuis lors que la Belgique fut divisée en neuf départements réunis à la France par la loi du 9 vendémiaire de l'an II (1^{er} octobre 1795).

Dans un article sur « Le bon Dieu de pitié », publié dans « *La Nouvelle Gazette* », édition du Centre en date du 28 juin 1994, le docteur Pierre Remacle de La Louvière, auteur de l'article, m'a aimablement communiqué que sur la carte Ferraris en 1760, tracée par L.A. Dupuis, qu'il avait obtenu de l'Institut géographique de Bruxelles, renseignant une chapelle dite « Bon Dieu de pitié », tandis que sur la carte de détails de Ferraris, effectuée à la demande de Joseph II, une croix est tracée de l'autre côté de la route.

Ce qui prouve à mon avis que si ce calvaire fut dédié à la mémoire des soldats tués lors des combats du 12 mai 1794, il en existait déjà un avant cette date en cet endroit.

Dans le « Hainaut, d'hier et d'aujourd'hui » du Crédit Communal : c'est sous le gouvernement du directoire qui dirigea la France du 4 brumaire an II (26 octobre 1795) au 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799) que malgré son intégration officielle à la république et les promesses faites par le général Dumouriez lors de la bataille de Jemappes, il a fallu déchanter à cause de sa défaite de Neerwinden et des conséquences qu'elle entraîna, le Hainaut est soumis comme les autres pays conquis au régime d'occupation militaire avec son cortège de réquisition, de pillages et de contributions de guerre. S'y ajoutent les cours forcés des assignats (papier monnaie créé sous la révolution française) et dont la valeur était assignée sur les biens nationaux et la récession économique qui provoquent la misère et ses suites inévitables : l'agitation sociale, la fraude et le brigandage. Ce climat de disette et de violence provoque un revirement d'opinion en faveur de l'Autriche.

La loi Jourdan (1762 – 1833) institue le 19 fructidor an VI (5 septembre 1798) la conscription qui soumet tous les jeunes gens non mariés de 20 à 25 ans au service militaire dont la durée était de cinq ans en temps de paix et illimitée en temps de guerre. Les campagnes se soldaient toujours par des pertes importantes.

Le département de Jemappes à lui seul livrera près de 30.000 conscrits dont un tiers restera sur le terrain.

Dans son livre sur Haine-Saint-Pierre, page 122, l'auteur signale que toutes les lois promulguées sous la république, celle de l'impôt du sang fut la plus impopulaire et la plus cruellement ressentie. Elle souleva la rébellion, particulièrement dans les campagnes, rébellion qui fut appelée « *la guerre des paysans* ».

(De source de A.E.M. Fonds Français, liasse 27, reçue de Madame Rassel.)

En vertu de la loi du 4 vendémiaire an VIII (26 septembre 1799), il est procédé à une levée extraordinaire de chevaux pour le service de la cavalerie et des équipages des armées. Cette levée sera du trentième des chevaux, juments, mules ou mulets existants dans tous les départements. Les chevaux, juments, mules ou mulets fournis seront de préférences ceux employés à

d'autres usages que l'agriculture. Il sera délivré par l'administration au propriétaire un mandat de la valeur de son cheval.

C'est le 25 fructidor an VIII (17 septembre 1800) qu'une réunion des maires ou adjoints des communes du canton de Fontaine-l'Évêque pour la répartition des bons de paiements, attribue à Mont-Sainte-Geneviève 104 francs 16, et à Anderlues 781 francs 84. Une contestation avec Anderlues qui a fait son recensement fidèlement, doit à Isidore Warocqué qui a servi d'intermédiaire, la somme de 350 francs. Le maire de Mont-Sainte-Geneviève est A.F. Féron. Le maire adjoint d'Anderlues est P.J. Durbuect.

C'est par un arrêté du 29 fructidor an XI (16 septembre 1803) de la république que le tirage au sort fut inventé afin d'atténuer les effets de la conscription instituant le service militaire obligatoire.

Dans son livre « *Anderlues au fil des temps* », tome II, page 151, Willy Guerlement signale que ce tirage au sort était considéré au même titre que l'impôt du sang comme la réminiscence d'une époque qui avait vu tant de jeunes gens partir pour se faire massacrer aux quatre coins de l'Europe pour la plus grande gloire de l'empereur Napoléon. Ce tirage se maintint plus d'un siècle puisqu'il fut aboli en 1909.

« *La patrie Belge* » page 40, renseigne plus exactement le 14 décembre 1909, que Mr Schollaert présenta au monarque Léopold II mourant, la signature de la loi militaire abolissant le tirage au sort et le remplacement.

Cette institution inique contre laquelle Clément Lyon n'a cessé de protester, permettait aux riches de s'offrir un remplaçant moyennant la somme (importante pour l'époque) de 1.600 francs. Celui qui avait sorti un mauvais numéro pouvant s'offrir un remplaçant qui irait tirer les deux années de service militaire.

Notre pays, après un retour au calme, connut une lente convalescence ponctuée par quelques initiatives heureuses. La signature du Concordat avec Pie VII le 18 avril 1802 rétablit la paix religieuse, l'élimination des commissaires de la République qui s'étaient trop outrageusement remplis les poches et la fin des réquisitions militaires abusives.

Devenu premier consul le 9 juillet 1803, Bonaparte fait sa joyeuse entrée en Belgique. Pour celui-ci la Belgique est une zone d'expérience mais aussi une source d'armements. Les sombres années de 1810 et 1811 engendrent une grande quantité de faillites. L'empereur Bonaparte requis par des campagnes militaires de plus en plus rudes et subissant en 1812 de graves revers en Russie, négligea les problèmes économiques de notre pays. Suite à une coalition autrichienne, anglaise, prussienne, russe et hollandaise, Bonaparte vaincu par tant d'années de guerres fut contraint d'abdiquer le 6 avril 1814 et est envoyé à l'île d'Elbe.

Dès le 31 juillet ce fut l'arrivée de Guillaume d'Orange comme gouverneur de la Belgique et il constitua dès le 18 août une armée belgo-hollandaise de 30.000 hommes.

Mais Bonaparte qui s'ennuyait ferme sur cette île, s'embarque le 26 février 1815 sur un voilier « l'Inconstant ». Fort de sa légende, convaincu d'avoir gardé à Paris de solides amitiés, il débarque en France, au golfe Juan le 1^{er} mars et dès le 20 mars rétablit l'Empire à Paris. Il reprenait possession de son trône sans avoir dû tirer un coup de fusil.

Il est à nos frontières dès le 15 juin 1815 à 4 heures du matin , dans l'aube incertaine à la tête de 124.000 soldats et 350 canons.

Les alliés qui avaient partiellement démobilisé en 1814, ne pourraient entrer en campagne que vers le 15 juillet et cela l'empereur le savait. Après une victoire à Ligny sur l'armée prussienne, il attaque sur un terrain détrempe par d'abondantes averses d'orage, l'armée anglaise et hollandaise à Waterloo et plus précisément à Mont-Saint-Jean. La butte nous rappelle toujours cette journée tragique du 18 juin.

Voici quelques chiffres qui montrent l'ampleur de cette bataille. Il y eut 25.000 tués et blessés. 7.000 prisonniers et 10.000 perdus (Dans « *Quand la Belgique était française* » de Jo Gerard, page 185). Dans ce charnier, des pillards accompagnés de leurs femmes ployant sous de gros sacs, enfournent les pistolets d'arçon, les rouleaux de pièces d'or, les bagues, les belles bottes souples des officiers. Lorsqu'un blessé voulait résister, on l'achevait d'un coup de gourdin.

Les armées anglaises et prussiennes organisent rapidement les secours mais laissent les français à leurs tristes sorts. Très nombreux sont ceux qui

restèrent longtemps étendus sur le terrain. Ce ne fut que le quatrième jour après la bataille que le dernier fut relevé.

Réquisitionnés sans aucun ménagement par les prussiens, les paysans sont obligés de creuser de vastes fosses et d'y enfouir pêle-mêle soldats et chevaux en les recouvrant de chaux vive. Mais le malheur des uns fait la fortune des autres. A Bruxelles, plusieurs loueurs de voitures organisent des visites du champ de bataille.

A Paris suite au chaos politique à l'annonce de la défaite, l'empereur fut contraint d'abdiquer à nouveau. Il fut envoyé à l'île de Sainte-Hélène où il décéda en 1821.

Notre pays est annexé à la Hollande. La domination française avait donc duré 20 ans.

Notre province dut subir le passage des armées avec leurs réquisitions de tous genres, mais le commerce et l'industrie se développèrent grâce aux marchés français qui leur étaient ouverts.

Sous le régime hollandais, sous la couronne de Guillaume 1^{er} (1772 – 1843), il y eut d'abord le décret du 14 septembre 1819 fixant la langue hollandaise comme langue officielle et nationale, et ensuite l'abolition du jury ainsi que les lois restrictives de la liberté de la presse, notamment celle du 20 avril 1815.

De vives critiques furent suscitées par la préférence accordée aux hollandais pour l'admission aux fonctions civiles et militaires dont les belges, surtout les wallons paraissaient être écartés. A la veille de la révolution de 1830, les cadres de l'armée se composaient de 1976 officiers hollandais pour 396 belges et la marine étant exclusivement réservée aux hollandais. Dans l'administration sur 180 fonctionnaires, on comptait 160 hollandais, 16 belges et 4 étrangers. Le roi Guillaume tenta aussi de monopoliser l'enseignement, ce qui fut cause d'un mécontentement profond qui se manifesta plus particulièrement chez les autorités ecclésiastiques.

Le gouvernement hollandais fit la sourde oreille aux demandes de protection de l'industrie métallurgique naissante. Il en fut de même pour l'industrie verrière et l'industrie charbonnière qui réclamaient l'amélioration des routes

et des moyens de transport. La canalisation de la Sambre depuis de nombreuses années, ne fut inaugurée qu'en 1829.

Le système d'impôts conforme aux intérêts hollandais soulevait aussi de vives critiques. L'application du code civil néerlandais substitué dès 1826 au code civil français fut particulièrement sensible en Wallonie où tous les hommes de loi furent astreints à de nouvelles études.

Pendant cette période hollandaise, le territoire de notre province fut divisé en 6 districts : le canton de Binche renfermant 16 communes faisant partie du district de Thuin. Les usines de la région acquirent un outillage perfectionné : les laminoirs de Couillet, les fours à coke de Marcinelle, Acoz, Hourpes, etc...

Le roi Guillaume fut froidement reçu dans le pays de Charleroi lors d'une visite au cours de l'été 1829. Il était resté insensible aux pétitions qui lui avaient été adressées notamment par Louis de Potter. Des incidents se produisirent et la révolution gronda.

La nouvelle de l'arrivée le 1^{er} septembre du prince d'Orange à Bruxelles où il avait été reçu par 10.000 hommes des gardes bourgeoises, provoqua une agitation très grande. Des manifestations se produisirent dans les différentes villes belges notamment à Charleroi et des comités de résistance se constituèrent.

Le 25 août 1830, on joue « *La muette de Portici* » au théâtre de la Monnaie à Bruxelles. Cet opéra raconte comment les napolitains en 1647 se sont révoltés contre le roi d'Espagne, Philippe IV. Le peuple belge lassé des brimades subies par le prince d'Orange, après la représentation, manifeste à Bruxelles. Dans les jours qui suivent des troubles éclatent principalement en Wallonie. Le 7 septembre ce fut l'arrivée à Bruxelles des volontaires liégeois commandés par Charles Rogier. C'est du 23 au 27 septembre qu'eut lieu l'attaque à Bruxelles de l'armée hollandaise sous le commandement du prince Frédéric. Ce fut un affrontement très violent qui fit battre en retraite les hollandais.

A la place des martyrs à Bruxelles sont inhumés les corps de 467 volontaires décédés lors de ces combats. Un appel aux volontaires du pays fut lancé afin

de renforcer les patriotes bruxellois. Après les glorieuses journées des 23, 24, 25 et 26 septembre le mouvement patriotique gagna tout le pays.

C'est le 29 septembre que les volontaires de Binche réunis à ceux de Fontaine-l'Evêque, de Namur et de Couvin conduits par le commandant Ragondet, s'emparèrent de la ville de Vilvorde. Pendant ces journées historiques un citoyen de la commune fut tué. Il s'agit de Macors François Joseph qui était né à Mont-Sainte-Genève, le 29 décembre 1802. Il était âgé de 28 ans à peine.

Extrait d'une coupure de journal ; c'est en 1913 que l'assemblée wallonne choisit de fêter les journées révolutionnaires de 1830. C'est seulement depuis 1975 que le 27 septembre est devenu officiellement la fête de la communauté française.

Une conclusion d'armistice fut acceptée le 4 novembre 1830. Nous avons conquis notre indépendance mais la constitution du royaume fut assez laborieuse. Le gouvernement provisoire ne tarda pas à organiser des élections pour la nomination de 200 députés par un décret du 8 octobre. Ces élections eurent lieu le 3 novembre 1830.

Pour avoir droit au vote, il fallait payer annuellement dix florins minimum de contributions directes ou alors exercer une profession libérale. Dans les archives communales en date du 29 octobre 1830 on trouve la liste des individus ayant droit de vote d'après l'arrêté du comité central du gouvernement provisoire en date des 10 et 16 octobre 1830. Trois personnes seulement répondaient à ces conditions sur 339 habitants de la commune.

Il s'agit de Allard Norbert Augustin en remplacement de sa mère veuve qui est propriétaire et paye en contributions directes 75 florins 60, Delacroix Adrien Joseph, le curé de la paroisse, pour son ministère du culte catholique et de Feron Adrien François, clerc marguillier qui remplissait les fonctions de bourgmestre, propriétaire et qui paye 68 florins 70 en contributions directes. Dans le journal (La Nouvelle Gazette du vendredi 8 août 1993) : c'est en 1830 que le drapeau belge eut sa signification profonde. Le noir symbolise le deuil, le jaune la prospérité et le rouge le sang de la révolution.

Arboré horizontalement par le duc de Brabant lors de la révolution brabançonne en 1789, l'emblème fut repris en 1830. Le gouvernement provisoire a décidé par un arrêté en 1831 d'instaurer les couleurs verticalement.

C'est à l'occasion du 100^{ème} anniversaire de l'indépendance que furent célébrées dans toutes les villes et villages des festivités pour rappeler ces journées de septembre. Des arbres furent plantés en beaucoup d'endroits, généralement des tilleuls. Afin de perpétuer le souvenir de cette fête mémorable, une médaille commémorative fut émise dans la commune.

Elle est en laiton d'une épaisseur de 3 mm, d'un diamètre de 50 mm avec d'un côté l'effigie du roi chevalier casqué Albert Ier avec inscription circulaire « *Albert roi des belges* » et de l'autre une couronne de lauriers avec en son milieu dans un espace du 13mm de diamètre une inscription en relief « *Fêtes/du/centenaire/Mont-Sainte-Genève* ». Sous un petit tiret la date 14-9-30. Sous la couronne de lauriers « *F et C* », sans doute les initiales du fabricant. Elle est surmontée d'une boule servant d'attache d'un diamètre de 6 mm trouée en son milieu.

Le congrès national déclara la Belgique indépendante et vota la constitution. Mais n'ayant pu s'entendre sur le choix d'un roi, on nomma le 24 novembre 1830 le baron Surllet de Chokier comme régent.

Les traités de 1831 stipulaient que la Belgique serait désormais protégée par un régime de neutralité perpétuelle. L'inviolabilité de notre sol était placée sous la garantie des cinq grandes puissances. Dans l'esprit des diplomates européens c'était de cette manière que notre pays pourrait le mieux accomplir son rôle essentiel d'Etat tampon entre la France, la Hollande et la Prusse (« *La patrie Belge* », Editions du « Soir » page 37).

Dans son livre à la page 204, Norbert Delporte renseigne sur la neutralité que le traité de 1839, signé par l'Angleterre, la Prusse, la Russie, l'Autriche et la Hongrie garantissait.

C'est seulement le 4 juin 1831 que le prince Léopold de Saxe Cobourg Gotha fut agréé par les puissances étrangères comme chef de l'Etat par 152 voix sur 195 votants.

Notre roi dénommé Léopold 1^{er} était né à Cobourg le 16 décembre 1790. Il fait la campagne avec les Prusses contre Napoléon. Débarqué à Ostende, il fit son entrée à Bruxelles. Dès le matin du 21 juillet la foule se dirige vers la porte de Laeken et la place royale. Une journée radieuse sous un soleil d'été. Les rues sont jonchées de fleurs, les maisons sont ornées de tentures et de guirlandes, les couleurs nationales flottent partout. Les degrés de l'église Saint-Jacques sont aménagés en amphithéâtre où les drapeaux de chaque province encadrent des écussons portant des noms glorieux et symboliques : Bruxelles, Berchem, Waelhem, Lierre, Namur, Louvain, Venloo. C'est dans ce décor historique que les membres du congrès national, les hauts fonctionnaires civils, les officiers de l'armée et les députations provinciales attendent l'arrivée du roi Léopold. C'est donc ce jour qu'il prêta le serment constitutionnel et que depuis, le 21 juillet est la date de notre fête nationale.

Dès sa mise en fonction, il dut faire face à l'invasion de l'armée hollandaise. Car expulsés de nos provinces belges, les hollandais ne se résignent pas et tentent dès 1831 de reconquérir ce qu'ils ont perdu. Notre nouveau roi dû faire appel à l'armée française. C'est pour cette raison que dans les archives communales on peut voir que la commune en date du 27 septembre 1831 avait livré aux troupes françaises du 5^{ème} régiment des cuirassiers, 253 rations de pain de 750 gr, de 3 décagrammes de riz, d'un soixantième de kg de sel, de 250 gr de viande, ½ litre de bière, de 1/6^{ème} de litre d'eau de vie pour une somme de 35 centimes par ration, au cours des journées des 29, 30 et 31 août, 1, 2, 3, 4, 5 et 6 septembre 1831 soit au total de 88 francs 55.

Le bon fut délivré le 7 septembre 1831 par le 5^{ème} régiment de cuirassiers. Escadron de guerre pour la quantité de neuf rations de vivre d'officiers, deux cent quarante quatre de troupes et deux cent cinquante trois de fourrage fourni par la commune de Mont-Sainte-Geneviève du 29 août au 6 septembre 1831 inclus.

L'intendant militaire était Lacour. L'officier payeur Verby.

Des réquisitions furent opérées également dans la commune. Le 28 août 1831 une voiture à deux colliers à Allard veuve François. Les chevaux sont passés à Brai, Villers et Mons. Le 7 septembre 1831 à Navez Ursmer d'une voiture à 4 colliers qui ont passé à Brai et Villers.

C'est donc avec l'appui de l'armée française que notre premier roi refoula l'invasion de 60.000 hollandais. Il affermit notre indépendance par sa politique habile. En 1836, le vote des lois communales et provinciales fut à certains égards, le couronnement de la constitution. Son règne est une époque de paix et de prospérité, c'est pourquoi on lui donna le nom de « *Père de la patrie* ».

Dans son livre de l'histoire musicale des Delporte, Henri Delporte nous renseigne dans son deuxième tome page 62 que l'hymne national belge qui est « la Brabançonne » est issu de la révolution et que l'auteur des paroles est de Jenneval sur une musique de Van Campenhout. Il fut tué à l'attaque de Lierre, commune près d'Anvers le 18 octobre 1830.

Il est peut-être bon de rappeler notre chant national dont bon nombre de citoyens ont oublié les paroles :

*O Belgique, ô Mère chérie
A toi nos cœurs, à toi nos bras
A toi notre sang, ô Patrie
Nous le jurons tous, tu vivras,
Tu vivras toujours grande et belle
Et ton invincible unité
Aura pour devise immortelle
Le Roi, la loi, la liberté
Aura pour devise immortelle
Le Roi, la loi, la liberté (trois fois)*

Le Roi épousa le 9 août 1832 Louise Marie, princesse d'Orléans, fille du Roi de France Louis Philippe et de Marie-Amélie, née à Palerme en 1812. Cette première reine des belges mérita par ses vertus et sa bienfaisance, d'être surnommée l'ange tutélaire de la Belgique. Elle mourut en 1850 regrettée de tous. Le Roi lui survécut encore 15 ans puisqu'il décéda à Laeken le 10 décembre 1865.

A sa mort lui succéda son fils Léopold II né à Bruxelles le 9 avril 1835. Il prête le serment constitutionnel le 17 décembre 1865. De son mariage avec

Marie-Henriette, il eut quatre enfants mais son seul fils Léopold est mort à l'âge de 10 ans en 1869.

Sous son règne de grands travaux sont réalisés : le barrage de la Gileppe, l'agrandissement du port d'Anvers, l'arc du Cinquantenaire et le Palais de Justice de Bruxelles. Il patronne plusieurs entreprises, même avant son avènement. Il gouverna le pays avec libéralisme. Il suit avec grand intérêt les explorations de David Livingstone, missionnaire et explorateur écossais (1831 – 1878) et John Rowlands Stanley, explorateur britannique (1841 – 1904) qui voyagea en Afrique centrale où les deux explorateurs se retrouvèrent, puis étudièrent le cours du Congo. Ils se mirent au service du roi des belges pour créer un état libre du Congo en 1885. La conférence de Berlin cette année-là reconnut sa qualité d'état indépendant qui sera gouverné à titre personnel par le roi des belges.

Il s'emploie à l'horrible fléau de la traite des nègres qui y sévit par des brigands arabes. Il lègue à la Belgique qui l'accepte en 1908, cette belle colonie dénommée Congo-Kinshasa. Il meurt à Laeken en 1909. N'ayant pas eu d'héritier du sexe masculin, c'est son neveu Albert Ier qui est le fils de Philippe, comte de Flandre et frère du roi, et de Marie de Hohenzollen, né le 18 avril 1875, qui lui succède. Il prête le serment à Bruxelles le 23 décembre 1909. Il avait épousé le 20 octobre 1900 la duchesse Elisabeth de Bavière, née à Possenhoffen en 1876 et qui lui donnera trois enfants.

C'est pendant son règne que le pays connut une guerre très meurtrière qu'on appela la « grande guerre » et qui dura 4 ans. Tout avait commencé le 28 juin 1914 dans une ville de Bosnie (province sud de l'empire austro-hongrois) du nom de Sarajevo, lorsqu'un certain archiduc François Ferdinand (1863 – 1914) héritier de la couronne d'Autriche, avait péri sous les balles d'un étudiant serbe, apparemment manipulé par les services secrets du royaume de Serbie.

L'assassinat était survenu à un moment où les relations entre les grandes puissances européennes regroupées en deux grands blocs, (l'entente France, Russie et Royaume Uni et l'alliance Allemagne, Autriche et Hongrie), ne cessaient de se tendre pour des motifs aussi nombreux que variés. La France voulait reprendre l'Alsace Lorraine perdue à l'occasion de la guerre franco-prussienne de 1870-1871. La Grande Bretagne regardait avec inquiétude le

développement économique de la puissance allemande, alors que l'Allemagne n'appréciait guère le développement progressif de l'industrie et des moyens de communications russes. L'Allemagne en profitait pour chercher querelle à la France qui avait dû contrecarrer ses visées ambitieuses et elle lui déclara la guerre.

Pendant les derniers jours de juillet 1914 les journaux faisaient connaître l'effervescence qui régnait dans le centre de l'Europe et les menaces de guerre qui s'accroissaient de plus en plus. Malgré le traité de neutralité de 1839, c'est en 1913 que Mr Van Yagow et Mr von Heeringen avaient encore déclaré au Reichstag que la neutralité de la Belgique était déterminée par des conventions internationales et que l'Allemagne était décidée à respecter.

C'est le 2 août à 7 heures du soir que Mr van Below ministre d'Allemagne à Bruxelles remit l'ultimatum à la Belgique demandant le libre passage. Le roi refuse héroïquement de livrer passage à l'Allemagne. Afin de progresser plus vite et pour être en mesure de déborder l'armée française sur son aile gauche, l'armée du Reich passera par la Belgique avec ou sans l'assentiment des autorités belges.

Dès le 29 juillet, la Belgique avait rappelé deux classes sous les armes. C'est le 31 juillet que la mobilisation générale fut enregistrée et c'est le 2 août à midi que la garde civique est appelée à son lieu de rassemblement. Un article du journal *Le Soir* du 4 août 1989 rappelle que le 4 août 1914 à 8 heures les premières troupes allemandes pénétrèrent en territoire belge à Gemmenich.

Un milicien de la classe de 1911, cavalier belge du 2^{ème} régiment de lanciers du nom de Antoine Fonck en patrouille à l'est de la position fortifiée de Liège, voit s'avancer vers lui, peu avant 11 heures, au lieu-dit « *La croix Polinard* » près du village de Thimister, un petit groupe de hussards allemands coiffés du colback (bonnet à poil en forme de cône tronqué) et portant le sabre sur le côté. Ce cavalier descend de son cheval, s'éloigne de quelques pas de sa monture, met un genou à terre, épaula sa carabine et fait feu en direction des soldats ennemis. Les hussards sont apparemment indemnes et Fonck se redresse, court vers sa monture, l'enfourche et s'enfuit en toute hâte pour rejoindre les troupes belges. Après avoir parcouru moins de deux cents mètres, son cheval est abattu par une salve de coups de feu. Fonck se redresse et tente de fuir à pied en essayant de profiter de la faible protection offerte

par un fossé proche. Une deuxième décharge venue des lignes allemandes le couche cette fois pour de bon. Antoine Fonck vient d'inscrire son nom dans l'histoire en devenant le premier soldat belge à tomber sous les balles allemandes. Bien d'autres comme lui connaîtront le même sort. Un monument fut érigé à sa mémoire à Thimister.

Le passage de la frontière a été pour l'armée allemande le signal d'excès de toute espèce. Les responsabilités de ces horreurs sont établies par cet extrait d'une lettre de Guillaume II (1859 – 1941) qui était roi de Prusse et empereur d'Allemagne de 1888 à 1918, à l'empereur François Joseph (1830 – 1916), empereur d'Autriche et roi d'Hongrie : *« Il faut tout mettre à feu et à sang, égorger hommes, femmes, enfants et vieillards, ne laisser debout ni un arbre, ni une maison »*

Dès le 1^{er} août 1914 l'ordre de mobilisation générale trouva le 1^{er} régiment de chasseurs à pied à Charleroi où il tenait garnison commandé par le colonel Jacquet. Le 3 août il s'embarque à destination de Namur. Dans l'après-midi du 4 août il est dirigé en toute hâte sur Liège pour y renforcer la 3^{ème} division d'armée qui va subir le premier choc de l'armée. Postés dans l'intervalle compris entre l'Ourthe et le fort de Bonnelles du côté de Sart-Tilmant, les 1^{er} chasseurs à pied sont attaqués le 5 août de front, de flanc et même à revers par des forces allemandes et doivent concéder du terrain. Pourtant, aussitôt qu'arrivent quelques renforts des 9^{ème} et 12^{ème} de ligne, ils contre-attaquent à nouveau et reprennent les positions momentanément perdues. Le 6 août au soir l'ordre général de la retraite arrive. Elle se repliera en direction d'Anvers.

Dans son livre sur les combats d'Anderlues-Collarmon, le lieutenant général Gierst relate en pages 39 et 40, le combat de cette nuit du 5 au 6 août, repoussant les troupes allemandes du 53^{ème} régiment d'infanterie : *« Le combat a commencé à minuit et ne prit fin qu'à 6 heures30 qui se solda par un échec complet du 53^{ème}. Il laissa sur le terrain 356 tués et blessés dont 16 officiers, plus de 600 blessés furent soignés à l'ambulance du château d'Argenteau. Après avoir conquis quelques ouvrages, les Westphaliens, épuisés et décimés, furent refoulés par une contre-attaque débouchant de Rabosée (sans doute l'auteur voulant dire Romsée) et menée par le général Bertrand en personne. Leur retraite dégénéra rapidement en débande et ne s'arrêta qu'aux confins des communes de Richelle et Dalhem. Les belges*

perdirent 181 hommes dans ce dur combat de nuit. Prétextant des tirs de francs tireurs, les hommes du 53^{ème} massacèrent des civils et assassinèrent des prisonniers (ils ont agi de cette façon dans les combats de Lalues). »

C'est dans ce combat que le soldat Duperroy perdit la vie. Il était natif et toujours domicilié à Mont-Sainte-Geneviève, (d'après les renseignements reçus par Madame Ginette Herman, fille de Roger Herman et de Marguerite Duperoy). Lors de la mobilisation générale le soldat Duperroy hésita pour se rendre malgré l'ordre de rejoindre son lieu de régiment. Sur l'insistance de son père qui lui conseilla de remplir son devoir de bon citoyen au service de la patrie, étant bon cavalier, il partit à cheval jusque Anderlues pour y trouver un transport public et renvoya l'animal seul chez lui.

Lors de la bataille, il fut blessé à Angleur et les allemands s'acharnant sur lui, l'achevèrent à coup de botte. Ce fait fut relaté par un compagnon d'arme habitant Anderlues. Il fut inhumé au cimetière de Sart-Tilmant. Sa mère guettant toujours son arrivée, à la fin de la guerre en 1918, ne survécut pas à sa peine et décéda en 1919.

Les troupes belges assistées par les troupes françaises et anglaises vont connaître une débâcle très rapide. C'est ainsi que le samedi 22 août 1914 les allemands sont déjà à la limite d'Anderlues.

Les troupes françaises du 24^{ème} régiment d'infanterie avaient reçu l'ordre de retarder leur avance en livrant combat sur le territoire des communes de Anderlues, Carnières, Piéton et Mont-Sainte-Aldegonde. Dans son livre le lieutenant général Gierst relate tout le combat. L'attaque a débuté vers 12 h 30 et ne cessa que vers 17 h.

Le bilan de ce combat fut très lourd en vies humaines tant militaires que civils. Les allemands ayant été d'une barbarie sauvage sur les soldats prisonniers ainsi que sur la population. Le bilan du côté français est de 19 officiers et 939 sous-officiers et soldats sur un effectif initial de 1800.

Du côté allemand le chiffre exact n'est pas connu mais sous les plus grandes réserves, elles se seraient élevées à plus de 3000 hommes.

Le reste du bataillon s'en va, la mort dans l'âme vers Mont-Sainte-Geneviève où il se rassemble, se met ensuite en route vers Lobbes pour y franchir la

Sambre. Au soir du 22, il tient les ponts de Lobbes et Fontaine-Valmont. On s'est étonné que le groupe d'artillerie qui s'était installé au lieu-dit « Planty » à la limite de Mont-Sainte-Geneviève, pour des raisons qu'on n'a pu élucider, n'est intervenu qu'en fin de journée.

Dans son livre sur Buvrines le comte de Looz Corswarem retrace une anecdote sur la journée du 23 août, transmise par sa mère sur les événements qui se déroulaient au château à Buvrines.

Cependant d'après le témoignage recueilli oralement de Armand Leemans, fils et petit-fils de la famille Leemans : « l'avance de l'armée allemande par des troupes généralement, sous l'effet de la boisson, continuèrent leurs massacres. C'est ce dimanche 23 août 1914 que des soldats allemands entrèrent dans la cour de la ferme du Pont Jaupard et firent sortir les habitants. Mon père, mon grand-père ainsi que le domestique furent alors fusillés. Ma mère qui était enceinte de 5 mois, à la vue du massacre s'est précipitée à la cave, ainsi que mon frère Albert, âgé de 2 ans. Pour parfaire leurs sinistres besognes, ils mirent le feu à la ferme et ayant assouvi leurs vengeances ils s'éloignèrent.

Après le départ des allemands un voisin, monsieur Wiard, s'approcha de l'incendie et entendit les appels au secours de ma mère, il les fit sortir par le soupirail. C'est ainsi qu'elle échappa de justesse à son triste sort ainsi que mon frère.

Les causes de cette tuerie ne furent jamais très bien définies. Mon grand-père était éleveur de chevaux et aurait été sollicité par un allemand pour livrer plusieurs chevaux pour l'armée allemande. Celui-ci n'ayant pas été satisfait par la qualité d'un cheval fourni, s'étant fâché, il aurait fait exécuter les trois hommes. »

Une autre version, la plus plausible à mon avis. Un soldat allemand aurait été tué à proximité de la ferme, peut-être par des français qui se retranchaient sur la Sambre à Lobbes. Une patrouille allemande passant par-là est venu perquisitionner dans la ferme Leemans et trouvait trois fusils de chasse. Par répression ils fusillèrent donc Albert Leemans, le père, Armand Leemans, le fils et Henri Ryckenbosch, le domestique. Ensuite ils mirent le feu (une de leurs spécialités) à la ferme. L'épouse d'Armand, s'était réfugiée dans la cave avec son fils. Il s'agissait de Flore Joseph et de son enfant Albert.

Ce jour-là, la bataille faisait rage à Heuleu, un hameau de Lobbes. Elle se déroula les 23 et 24 août. Ce sont le 57^{ème} et le 144^{ème} régiments d'infanterie qui ont eu à subir l'assaut des troupes allemandes et c'est encore à la baïonnette que les troupes françaises se défendirent. Ce fut une hécatombe.

Au croisement du chemin un monument commémore la mémoire du capitaine Thomire, chevalier de la légion d'honneur du 144^{ème} régiment d'infanterie française, tombé dans le chemin creux le 23 août 1914. Citation à l'armée de la croix de guerre.

Un peu plus loin se trouve le cimetière militaire français avec en son centre un monument en forme d'obélisque sur laquelle est inscrit sur une plaque apposée sur le devant « *A tous ceux qui sont morts pour une noble cause venus du Bordelais Charentes Océan. Notre âme recueillie sur les tombes déposées du 57^{ème}. Le souvenir vivant.* » et sur un côté « *144 R.I. Bordeaux. Toute gloire auprès d'eux passe et reste éphémère et comme le ferait une mère toute la voix d'un peuple pleure en leur tombeau.* »

Près de 200 croix sont alignées avec l'inscription du grade, du nom et du régiment auquel il a donné sa vie.

Ma grand'mère m'a raconté que de Mont-Sainte-Geneviève on entendait les hurlements des combattants, les cris et les plaintes des blessés. Des hôpitaux de campagnes avaient été aménagés dans les granges des fermes afin d'y recevoir les blessés. D'après un récit oral de Gaston Dusquenne, son père se trouvant près de la ferme de la Haute Bise, vit venir des bataillons allemands qui lui demandèrent de les conduire à Bienne-lez-Happart par le chemin de la Haute Bise passant par la cour du Mont et qui traverse le bois d'Howis. Actuellement ce chemin est dans un piteux état (le progrès passant par-là) mais qui était assez fréquenté à l'époque. Par endroit on remarque encore que c'était une route pavée avec des bordures en pierre bleue.

Ce qui porte à croire que pendant que des bataillons allemands refoulaient les français à Heuleu, d'autres se préparaient déjà pour la bataille de Maubeuge. Ceci est une idée personnelle sans aucune confirmation.

Refoulé de ville en ville, notre Roi Albert, à la tête de ses troupes arrête sa vaillante armée à l'Yser et barre la route aux envahisseurs. Pendant quatre ans il tiendra à l'ennemi en partageant la vie de ses troupes, ce qui lui donna le surnom de « Roi soldat ». La reine Elisabeth partage à ses côtés les périls de la guerre. Elle prodigue ses soins maternels aux héroïques blessés. Elle aide le Roi, après la victoire, à relever les ruines du pays et à soutenir le courage de son peuple.

Le pays connut bien des horreurs et de souffrances. C'est ainsi que la population connut le ravitaillement. Dans son livre « *Histoire et souvenir de Mont-sur-Marchienne* » S. Thibaut-Dehoux relate les quantités de vivres que l'occupant avait imposées. La ration journalière de pain est de 333 grammes, 10 grammes de riz et féculent, 20 gr de graisse, 20 gr de sucre, 20 gr de confiture soit 403 gr formant un total de 750 calories, la moitié de ce qui est nécessaire pour soutenir l'énergie vitale même sans fournir aucun travail.

A noter qu'à partir du 2 décembre 1914 le pain de 2 kg passa de 0,55 fr à 0,75 fr. Pour avoir un aperçu de l'inflation, on relève le prix de la viande à Mons en 1831 : viande de bœuf 1 franc le kg, taureau 0,87 fr, vache 0,93 fr, veau 0,83 fr, mouton 0,93 fr et le porc 1,40 fr. On note que plus tard en 1914 le salaire d'un ouvrier plafonneur était de 5 fr par journée et le prix de la viande de bœuf est à 1,85 fr qui passe à 2,39 fr en 1915, 4,99 fr en 1916, 5,24 fr en 1917 et 8 fr en 1918. En 1931 donc 10 ans plus tard, il est passé à 20 fr. Actuellement il est à 400 fr et plus le kg suivant la qualité.

Dans le livre sur Binche et la région à travers les âges de Norbert Delporte page 223, en mars 1916 eut lieu l'établissement de la « *soupe populaire* ». Tous les habitants qui en formulaient la demande, pouvaient participer à la distribution, moyennant une légère redevance (0,10 fr la portion). Des repas scolaires furent organisés également dans toutes les écoles. L'occupant escomptait sur la misère et la faim dont le peuple souffrait pour engager les ouvriers à travailler pour l'Allemagne. Les braves ouvriers préférèrent la faim.

Ne pouvant les réduire par la persuasion, l'Allemagne perpétrant la plus grande infamie de la guerre, allait contraindre les civils belges au « *travail forcé* ». Ce fut le cas pour Cuvelier Léon de Mont-Sainte-Geneviève dont le nom figure également sur la plaque commémorative. Ma grand'mère m'a souvent rappelé le départ en gare de Binche de ces victimes de la barbarie

allemande afin de me faire comprendre les souffrances que provoquaient ces arrachements inhumains. Ce fut le cas de cent vingt mille ouvriers qui furent déportés.

A l'armistice, le 11 novembre 1918, la situation est effroyable. D'après « *La Patrie Belge* », éditions du « Soir » page 40, quarante mille soldats et six mille civils avaient péri. Près de cinquante mille hommes étaient devenus invalides. Il faut ajouter à ces chiffres la destruction de 125.000 hectares de terre arable, de 2.000 kms de voies ferrées, de 1650 kms de lignes vicinales. Le cheptel national avait perdu la moitié de ses bêtes à cornes et de ses chevaux. Victimes de réquisitions et de destructions systématiques, l'industrie avait subi un désastre sans précédents, 369 fours à coke détruits et 1192 détériorés sur 2.554, 26 hauts fourneaux détruits et 20 endommagés sur 57. Il faut ajouter que pendant la guerre de 14-18, il y eut 120.265 hommes qui furent déportés dont 2.654 moururent en exil.

Le Roi Albert meurt le 14 février 1934, à Marche-les-Dames, victime d'un accident de montagne, qui ne fut jamais élucidé. Le pays tout entier le pleura et lui fit des funérailles sans exemple dans l'histoire. Quant à la Reine Elisabeth qui soutint beaucoup d'œuvres de bienfaisance ainsi que le concours « Reine Elisabeth », mourut en 1965. De cette union étaient nés Léopold III, le prince Charles, né le 10 octobre 1903, et la princesse Marie-Josée, née le 4 août 1906.

En souvenir de la grande guerre la commune de Mont-Sainte-Geneviève fit apposer deux tablettes en pierre, placées de chaque côté de l'entrée de la maison communale, avec l'inscription des personnes y ayant participé afin que le souvenir ne s'efface : 1830 : *Macors François* ; 14-18 : *Duperroy François* ; *Fusillés* : *Leemans Albert, Leemans Armand, Ryckenbosh Henri* ; *Combattants* : *Bertrand Georges, Charles Albert, Delaunoy Louis, Dubois Raoul, Ghislain Emile, Hianne Edmond, Joseph Fernand, Keuwet Paul, Molord Henri* ; *Déporté* : *Cuvelier Léon*.

Les portraits de tous ces défenseurs de la patrie se trouvaient dans la salle de réunion et de mariage de la maison communale. Cette salle fut aménagée depuis la fusion des communes en classe primaire. Ces photos ont été sauvées de la dégradation par Madame Fitdevoye, institutrice de cette école.

Avant la guerre de 1940, on commémorait chaque année le jour de l'armistice. Je me souviens que Monsieur Adolphe Mauroit, instituteur de l'école des garçons, nous apprenait une poésie à la gloire de ces combattants. L'élève qui avait été choisi comme le meilleur pour la déclamation, la récitait avec fierté devant un nombreux public. Plus tard, j'ai compris que pour éviter des jalousies, nous avons été sélectionnés à tour de rôle.

A la mort du Roi Albert succédait son fils Léopold III né à Bruxelles le 3 novembre 1901. La guerre bouleversa brutalement ses études. A force d'insistances en 1915 il obtient d'être incorporé au 12^{ème} de ligne, le régiment de fer. Il épouse le 10 novembre 1926 la princesse Astrid de Suède, née à Stockholm en 1905, qui lui donnera aussi trois enfants : Baudouin, Albert et Joséphine Charlotte. Le Roi Léopold III prêta le serment constitutionnel le 23 février 1934. Les belges reportent sur le nouveau roi le plus profond attachement qu'ils avaient voué à son illustre père. Malheureusement la Reine Astrid mourut dans un accident d'auto à Küsnacht en Suisse en 1935. La nouvelle plongea à nouveau toute la Belgique dans le deuil. La nation lui fit des funérailles grandioses.

Dès le 2 septembre 1939, l'Allemagne déclare la guerre à la France. Le 10 mai 1940, à peine 22 ans après, les troupes allemandes envahissent la Belgique et violent de nouveau notre neutralité. Le Roi avait placé ses troupes sur le canal Albert et la Meuse. Mais les allemands employèrent des procédés de combat absolument inédits et imprévus. Surpris par des descentes de parachutistes et des bombardements par avion, les soldats placés dans les environs se trouvaient brusquement engagés dans la bataille dans des conditions très difficiles.

Le pont de Maestricht et trois ponts du canal Albert étant tombés intacts aux mains de l'envahisseur, une brèche fut créée dans la ligne de défense belge. Tout comme en 1914, l'armée française et anglaise s'unirent pour défendre la Belgique. A Mont-Sainte-Geneviève, ce sont des soldats français et sénégalais qui avaient pris position. C'est au cours d'un mitraillage par avion que le soldat français Parisot Marcel fut tué et inhumé dans le cimetière. Après la guerre, sa dépouille mortelle fut réclamée par des proches.

N'ayant pas voulu quitter ses troupes malgré les conseils de ses ministres, c'est le 25 mai, au château de Wijnendaele (situé à proximité de Torhout sur

la route en direction d'Ostende) qu'eut lieu la rupture définitive entre le Roi Léopold et son gouvernement. Ces ministres pressent le Roi de continuer à lutter à l'étranger après une capitulation qui est devenue inévitable. Le Roi refuse de suivre l'avis unanime de ses ministres. Il décide de partager le sort de ses troupes. C'est le 28 mai à 4 heures du matin que le général De Rousseaux signe la capitulation pure et simple de l'armée belge entre les mains du général Von Reichenau. A l'annonce de la capitulation, Monsieur Spaak, dans un discours prononcé à Limoges dit : « *Si je puis dire encore quelque chose en faveur du Roi ; ce n'était pas un homme fait pour conduire la guerre. Je ne dirai jamais que c'était un lâche, je dirai simplement que ce n'était pas un général.* »

Pourtant le Roi en restant en Belgique n'avait eu qu'un but : c'était d'arrêter le massacre de ses troupes et l'exode de plus d'un million et demi de civils qui avaient fui en France pour tenter d'échapper à l'armée allemande. Beaucoup se souvenaient encore de la guerre de 1914.

Ce fut ce que l'on appela « *la campagne de 18 jours* ». La Belgique comptait 600.000 mobilisés, 50.000 furent fait prisonniers sur le champ de bataille, 150.000 après la capitulation et 25.000 furent fait prisonniers en France. Il y avait donc 225.000 prisonniers de guerre, 145.000 flamands et 80.000 wallons.

Si la commune n'eut pas à déplorer de victime, par contre 5 combattants furent fait prisonniers : Armand Leemans, Hubert Brulet, Martin Odon, Rapport Franz et Rapport Léon.

Entre octobre 1940 et mars 1941, les allemands libérèrent 79.114 flamands. En plus les médecins, pharmaciens, dentistes, sanitaires, prêtres, ingénieurs, des cheminots, les élèves de l'école militaire, des fonctionnaires des finances. C'est ainsi que le 13 décembre 1940 Franz Rapport qui était prisonnier à Francfort-sur-Oder fut libéré selon la loi de Genève qui devait libérer les soldats faisant partis de la croix-rouge. Quant aux quatre autres, ils ne revinrent dans leurs foyers qu'à la fin de la guerre.

En pertes humaines il y eut environ 10.000 militaires et 90.000 civils. La campagne des 18 jours à elle seule : 7.500 tués et 15.850 blessés (Extrait du « Contact » n°11 février 1986).

Dès la signature du protocole de capitulation, tous les hommes qui furent fait prisonniers reçurent un numéro de matricule et furent hébergés dans des camps dénommés Stalag pour les soldats et Oflag pour les officiers. Quant aux personnes qui se sont évacuées, ils rentrèrent exténués dans leurs foyers. Pour les personnes sinistrées, elles furent hébergées auprès des parents ou amis.

Tout comme en 1914, les allemands s'emparèrent de tout ce qui pouvait être utile pour l'armée et surtout la nourriture. Peu de temps après l'occupation, tous les stocks étaient épuisés et c'est ainsi que le ravitaillement, très insuffisant, fut instauré et se fit sentir dans tout le pays avec toutes ses rigueurs. Toutes les denrées étaient dosées tout comme en 14-18 afin de pouvoir survivre.

Pour les travailleurs, la faim étant toujours présente : le rendement du travail se faisait sentir également. C'est la raison pour laquelle on leur distribua des timbres supplémentaires afin d'augmenter la quantité de vivre et que l'on a appelé « timbres noirs ». Pour rester dans le noir, un article paru dans la « Nouvelle Gazette du Centre » du lundi 12 septembre 1944 mentionne le prix du « noir ». Les prix avaient terriblement augmenté pendant la guerre.

Au marché noir, ils étaient astronomiques. Voici des prix des marchandises courantes au marché noir et entre parenthèses les prix officiels de 1943 : beurre 325 fr le kilo (41,50), café 2.036 fr le kilo (29), charbon 3900 fr la tonne (512,40), chaussettes en laine 60 fr la paire (?), chaussures 1200 fr la paire (281,97), chemise 432 fr (132,80), chocolat 1.055 fr le kilo (16), costume 6.100 fr (1791,71), farine 50 fr le kilo (?), fromage 302fr le kilo (15), graisse à frites 342 fr le kilo (15), lait 11 fr le litre (2,83), lard 325 fr le kilo (20,75), macaroni 83 fr le kilo (9), oeufs 9 fr pièce (1,60), pain blanc 75 à 100 fr le kilo (3), pain de ménage 38 fr le kilo (2,88), pomme de terre 11 fr le kilo (2,45), savon 150 fr le kilo (8,01), savon de toilette 40 fr la boule (?), sucre 125 fr le kilo (7,90), tabac 800 à 1000 fr le kilo (98,75), viande 200 fr le kilo (36,16).

Quant aux salaires mensuels moyens, ils étaient de l'ordre de 2.000 à 4.000 francs.

Il n'y avait que les riches qui pouvaient se payer des denrées au marché noir. Quant aux pauvres, ils devaient se contenter de ce que le rationnement leur autorisait à acheter, au prix officiel, qui n'était d'ailleurs pas très bon marché.

Malgré la rupture du Roi avec son gouvernement, la population estima qu'il avait agi en bon père de famille évitant ainsi bien des massacres. Mais s'il avait choisi de rester auprès de ses soldats, c'est au palais de Laeken qu'il était prisonnier.

Pendant que ses combattants souffraient de privations, le Roi convolait en secondes noces. L'annonce de son mariage refroidit un peu l'enthousiasme de tout son peuple. Son mariage religieux fut béni le 11 septembre 1941 avec Lilan Baels, fille d'Henri Baels, gouverneur de la Flandre occidentale, née en Angleterre le 28 novembre 1916. Son mariage civil eut lieu le 6 décembre 1941, ce qui était anticonstitutionnel. Refusant le titre de Reine, elle portera le nom de princesse de Rethy. De cette union naquit Alexandre Emmanuel Henry Albert Marie Léopold le 18 juillet 1942, Marie Christine Daphné Astrid Elisabeth Léopoldine née le 6 février 1951 et Maria Esmeralda Adelaïde Lilian Anne Léopoldine née le 30 septembre 1956.

Le 22 juin 1941 Hitler attaque la Russie. D'après le livre « La question royale » de Christian Mesnil, on peut voir sur la façade de la gare du Nord à Bruxelles un panneau invitant les jeunes hommes à s'engager pour le front de l'Est « *Pour l'Europe et la Patrie engage-toi à la brigade d'assaut wallonie. Ersatzkommando des Waffes S.S., 44, rue de la loi à Bruxelles.* »

Bon nombre de belges furent tués lors de ces combats, combats conduits par un belge Léon Degrelle, grand partisan du régime hitlérien.

Tout comme en 1914, l'Allemagne manquant de main-d'œuvre et malgré toutes les ficelles de la propagande, peu nombreux furent les volontaires aussi bien en Flandre qu'en Wallonie. Ce fut donc de nouveau la déportation pour bon nombres de jeunes. Ce fut le cas pour la commune de Gaston Pecriaux, Raoul Canon et Alfred Sprangers.

La résistance au nazisme va se cristalliser dans une quinzaine de groupes différents. La plus importante est l'armée secrète, née en 1941 . Des officiers et sous-officiers encadrent cette formation strictement militaire. Ce groupe

comptera 54.309 membres reconnus comme résistants armés mais ils eurent à déplorer 5.950 morts durant la guerre (Extrait de « Contact » n°11, février 1986. Publié avec l'autorisation de l'auteur du livre « Du sang sur la Meuse » de Guy Weber). Il y eut également le mouvement national belge (M.N.B.), le front de l'indépendance (F.I.) tandis que le groupe G se consacre principalement au sabotage et aux agents de renseignements, le groupe Nola, groupe L 100, Les affranchis, Kempische Legiven (K.L.), Service « D », etc...

Parmi tous ces différents groupements plus de 15.000 furent tués pour la libération de la Belgique. Tout comme nous pouvons le constater actuellement sur les écrans de télévision bien des pays en guerre subissent des génocides ethniques. La guerre de 1940 n'épargna pas la race juive. Contraint de porter l'étoile de David, ils subirent des déportations en masse vers des camps d'exterminations. Ainsi des 4.115 citoyens belges et 62.536 étrangers résidant en Belgique de race juive en 1939, 32.632 furent déportés dont 31.052 ne sont pas revenus (Extrait de « Contact » n°11 de février 1986).

Pendant cette période désastreuse, la commune de Mont-Sainte-Geneviève ne connut pas d'événements très importants si ce n'est que des réfractaires qui se dérobaient au service du travail obligatoire en Allemagne ou des partisans recherchés par la Gestapo et qui furent cachés dans bon nombre de familles. C'est ainsi que quelques résistants opérèrent dans la région. D'après quelques renseignements obtenus par Jules Mahieu, facteur des postes à Anderlues, des armes furent cachées dans des caveaux du cimetière de Mont-Sainte-Geneviève. Ayant eu vent que l'endroit avait été découvert par certains partisans à la cause nazie, ils furent obligés de les déménager. On les a cachés dans les caves d'une ancienne maison tombée en ruine au-dessus de la ruelle de Grufénée.

C'est le 29 janvier 1944 qu'un fait divers ébranla la commune. Une forteresse volante américaine, faisant partie du 385^{ème} groupe de bombardement, revenant d'avoir accompli sa mission sur l'Allemagne, fut touchée par l'artillerie allemande. L'avion a largué les 8 membres d'équipage. Un des parachutistes vint atterrir dans une prairie le long de la rue Chêne à mouche. Bien des personnes ont suivi le déroulement de sa descente, ce fut tout de suite un attroupement. En moins de temps qu'il faut pour le décrire, il enleva

sa salopette et le parachute, il était en costume civil. Un habitant de la commune Arthur Hayt qui était pilote avant la guerre, lui cria quelques mots. Comme il était venu avec deux vélos, ils s'éclipsèrent rapidement dans la direction de Lobbes. Des personnes emportèrent la combinaison et la parachute. Lorsque les Allemands arrivèrent sur les lieux, ils ne découvrirent plus rien. Détails navrants : après la guerre, Arthur Hayt reprit du service dans l'aviation. En voulant porter secours à un avion en détresse, pris dans une tempête de neige, son avion s'écrasa à cause d'une rafale de vent et il fut tué.

Un des membres de l'équipage s'appelait William Powel et celui qui occupait le poste de bombardier était Frank Wiczerzk âgé de 25 ans, ils atterrirent près de la ferme de Nestor Bury (Pont Jaupard). Ils furent cachés dans différents endroits jusqu'à la libération en septembre 1944. Quant au pilote de l'appareil, au sacrifice de sa vie, ayant sauté le dernier, il s'écrasa au sol, son parachute n'ayant pu s'ouvrir à temps. Il s'agissait de Allan Patterson. L'avion est tombé derrière le terril du n°2 des charbonnages de Fontaine-l'Evêque (dit calvaire).

Dans la revue patoisante « el mouchon d'Aunia » du 4^{ème} trimestre 1992, édité par l'écomusée du Centre avec la collaboration des « scribeûs du Cente » un article que j'avais écrit est paru intitulé « En souvenir du passé ». Dans le livre de Georges Place et Paul Vanbellinghen, édité par le cercle d'histoire et de folklore Henri Guillemain de Haine-Saint-Pierre, sur le bombardements alliés de 1944 dans le Centre. Le premier eut lieu le 15 mars 1944 à 11h20 du matin, mais aucun point stratégique ne fut atteint. Le second, le 23 mars, où 241 tonnes de bombes tombèrent à 17h30 et cela en quelques minutes seulement.

Egalement le lundi 10 avril (Pâques) vers 19h30, le mercredi 12 avril, ce sont des Mosquitos qui larguèrent des bombes à retardement. Le vendredi 21 avril à 18h, il tomba environ 10 tonnes de bombes, ainsi que 33 tonnes de bombes le dimanche 23 avril à 14h. Le lundi 1^{er} mai vers 9h, 37 tonnes, 454 tonnes le 9 mai à 3h15 ainsi que quinze fois 250 bombes de repérage. De nouveau le mardi 23 mai à 18h30 et enfin le dernier bombardement eut lieu le 1^{er} septembre entre 9h et 10 h.

Suite à ces nombreux bombardements, on dénombrait dans la commune de Hainte-Saint-Pierre 51 morts âgés de 6 mois à 80 ans. Pour Haine-Saint-Paul, 38 morts de 5 à 83 ans. La Louvière avait à déplorer 125 morts âgés de 2 à 82 ans. Enfin Leval-Trahegnies avec 18 morts de 7 à 65 ans. Dès les premiers bombardements, beaucoup d'immeubles devinrent inhabitables et les habitants durent chercher refuge dans les communes avoisinantes situées loin des points stratégiques.

C'est la raison pour laquelle Mont-Sainte-Geneviève hébergea de nombreux réfugiés. J'ai pu recueillir par un ancien réfugié, Paul Beaufort, que je remercie de tout cœur, qui habite rue Valère Beaufort à Haine-Saint-Pierre, le nom des personnes ayant trouvé refuge dans la commune. La rue porte le nom de Beaufort en souvenir de son frère, fusillé par les allemands le 14 juillet 1944. C'est ainsi que Jules Bourgeois et son épouse Léonie Antoine, son gendre Arthur Cabo, son épouse Juliette Bourgeois et leur fille Josie Cabo furent hébergés chez Jules Bughin. D'après les renseignements reçus d'Arthur Cabo, ils auraient été les premiers réfugiés, ayant été conseillés par Rodolphe Lefèvre de Mont-Sainte-Geneviève, qui travaillait avec lui à la Compagnie centrale de construction Pierre Hiard à Haine-Saint-Pierre.

Chez Firmin Conreur étaient logés Oscar Tinsy et son épouse Rosa Bastien. Dans d'anciennes demeures appartenant à Clovis Dubray, c'est Valère Beaufort père, son épouse Amélie Biance et leur fils Paul qui aménagèrent à la « Cour du Mont ». Dans le salon communal, ce sont les familles Vercruysse, Deman et Piette qui se réunirent pour échapper aux horreurs de la guerre. En tout, environ trente personnes ont, pendant des mois, couché sur des lits de fortune. La population les ayants aidés par des dons et par une collecte effectuée dans le village, une coquette somme servit à fournir la nourriture.

C'est en souvenir de ces tragiques événements et en remerciements à la population de Mont-Sainte-Geneviève qu'une plaque fut apposée sur la façade de la maison communale le 12 septembre 1954, offerte par les ex-réfugiés de Haine-Saint-Pierre à l'occasion du dixième anniversaire. La plaque porte l'inscription : « 1944 – 1954. *En reconnaissance, les réfugiés de Haine-Saint-Pierre* ». Lors de l'inauguration de la chapelle de la bonne route, le dimanche 20 septembre 1964, un vin d'honneur fut versé aux édiles

communales de Mont-Sainte-Geneviève et de Hainte-Saint-Pierre à l'occasion du jumelage.

Ces bombardements furent le prélude du débarquement du 6 juin 1944. Bien que précédemment un essai ait eu lieu à Dieppe en 1942, c'est le 6 juin que les troupes alliées débarquèrent dans le petit village en bord de mer, Arromanche-les-Bains dans le Calvados. A l'insu de l'armée allemande, un port flottant fut aménagé dans ce village. Ce jour fut appelé par la suite « *le jour le plus long* » car en juin les jours sont plus long mais surtout tellement les heures semblent longues aux combattants.

Après trois mois de durs combats, c'est au matin du 2 septembre 1944 que les troupes anglaises, canadiennes et américaines franchirent la frontière belge en touchant le Hainaut au sud de Chimay où ils ont franchi le ruisseau de la Wardoise. Le village qui avait vu l'arrivée des troupes allemandes, le 18 mai 1940 fit une ovation aux armées libératrices le 3 septembre 1944. L'accueil délirant de la population fut indescriptible, le drapeau belge si longtemps enfermé resurgit et les tissus qui étaient rouges, jaunes et noirs servirent à confectionner des effets les plus variés aux couleurs nationales, que tout le monde arborait.

Revenue aux frontières de 1939, l'armée allemande dirigea une vaine contre-offensive dans les Ardennes sous la conduite du maréchal Gerd von Rundstedt et qui eut pour nom de « La bataille des Ardennes » avec principal objectif, le port d'Anvers et qui se termina heureusement aux limites ardennaises. Beaucoup de personnes, tant civils que militaires y perdirent la vie, suite aux combats mais aussi à cause de la barbarie allemande.

C'est le lendemain du 6 juin 1944 que le Roi qui était toujours prisonnier mais dans son château de Laeken, fut envoyé sous bonne garde (Sicherheitspolizei) dans l'ancien château de Hirschstein sur l'Elbe. Mais craignant l'avance rapide de l'armée russe, il fut transféré le 8 mars 1945 en Autriche avec sa famille, à Strobl sur le lac de Saint Wolfgang. C'est là qu'il fut libéré le 7 mai par l'armée américaine, mais la famille royale ne peut rentrer en Belgique car une campagne de calomnies pèse sur lui, ce qui force le Roi à gagner la Suisse et à s'installer à Prégny (dans la rapport de la commission d'information). La cause principale fut le retour du gouvernement belge à Bruxelles qui n'ayant plus trouvé le souverain dans

son palais de Laeken, décidait d'élire le prince Charles, frère du Roi, le 20 septembre 1944. Il fut élu par 217 voix sur 264 votants comme Prince Régent du Royaume. La libération allait plonger le pays dans la plus grande crise politique.

Dès la signature du protocole d'armistice, si certains soldats furent rendus à leurs familles, hélas, pour beaucoup, ils sont fait prisonniers et embarqués vers l'Allemagne. A leur arrivée, ils reçurent un numéro matricule et furent envoyés dans des camps dénommés Stalag pour les soldats et Oflag pour les officiers avec l'inscription P.G. sur leurs effets militaires, ceci afin de contrecarrer à des évasions éventuelles. Voici d'après des renseignements obtenus par deux prisonniers, ceci afin de connaître un peu leurs vies en captivité.

Rapport Léon fait prisonnier le 28 mai 1940, dès son arrivée en Allemagne, fut placé dans le Stalag XIIIIC où il était occupé dans des fermes. Les allemands étant mobilisés, le manque de main d'œuvre se faisait sentir. Ce n'est que bien plus tard qu'il put donner de ses nouvelles à sa famille. Les lettres étaient bien sûr censurées. Les feuilles étaient doubles, une pour le prisonnier écrire, la seconde détachable pour la réponse du correspondant. Le courrier étant limité à une lettre et deux cartes postales par mois. Espérant pouvoir rentrer en Belgique, il dit qu'il était mineur (ce qui était vrai). Mal lui en prit, car il fut envoyé au Stalag VID en automne 1942 jusqu'au 12 février 1943 puis au Stalag VIA à Dortmund en Westphalie jusqu'à sa libération par les troupes alliées. Il est rentré en Belgique à Liège le 3 mai 1945 et à Mont-Sainte-Geneviève le 4 mai. Sa captivité avait duré 5 années.

Quant à Leemans Armand, il fut envoyé au Stalag IVA situé à Holstein en Prusse. Il fut libéré par l'armée russe, le 20 avril 1945. Après plusieurs jours de combats acharnés dans la ville il parvint à récupérer une bicyclette abandonnée par un soldat et se dirigea vers la Tchécoslovaquie qu'il atteint le 5 mai. Pris en charge par les américains, il séjourna dans plusieurs casernes en attendant son rapatriement. C'est finalement le 25 mai qu'il arriva à Charleroi. Pour lui aussi ses souffrances étaient terminées.

Quant au Roi, les élections du 17 février 1946 confirmèrent qu'il n'y avait pas de retour favorable au Roi.

Dans la commune par contre tous les prisonniers et déportés réintégrèrent leur foyer et le village n'eût à déplorer aucune perte de vie humaine à la fin des hostilités.

Le 12 mars 1950 les belges furent appelés de nouveau à se prononcer pour une consultation populaire sur l'opportunité de la question royale : 57,68% des belges votent pour le retour du Roi. Mais dès le résultat du vote des grèves sont déclenchées dont le but est de faire abdiquer le Roi. Pourtant le 20 juillet 1950, les chambres réunies abolissent la loi sur l'impossibilité de régner. Deux jours après le Roi rentre à Bruxelles. Les grèves deviennent de plus en plus houleuses et le 30 juillet eut lieu le drame à Grâce-Berleur, commune dans la province de Liège. Des gendarmes tirent sur la foule des manifestants et ce sont quatre d'entre eux qui périrent.

Pour mettre fin aux divisions des belges, le Roi lègue ses pouvoirs à son fils Baudouin qui prend le titre de Prince Royal par sa prestation de serment le 11 août 1950. L'apaisement et la concorde s'étant réalisés autour du Prince Royal, le Roi Léopold III décida le 11 juin 1951 d'abdiquer et transmettre tous ses pouvoirs royaux à son fils Baudouin. Suite à l'abdication de son père il devenait donc à 21 ans le Roi Baudouin premier, le cinquième roi des belges. Il prêta serment de fidélité à la constitution et aux lois du peuple belge le 17 juillet 1951. Il ajouta « *Mon père m'a inculqué le respect de la constitution et des traditions de la dynastie. J'y demeurerai scrupuleusement fidèle. Puisse Dieu m'aider à assurer le bonheur de la patrie* ».

Le pays à nouveau uni lui témoigna toute son affection et toute sa confiance. Il a épousé le 15 décembre 1960 Fabiola de Mora y Aragon qui était née à Madrid en 1928. C'est sous son règne que notre colonie du Congo belge obtint son indépendance en 1960. Aussitôt de graves troubles éclatèrent forçant nos ressortissants à réintégrer la Belgique ; ceux-ci n'ayant même plus de bagages. En 1971 elle devient la république du Zaïre.

Le Roi est décédé le 31 juillet 1993 à Motril en Espagne après 42 ans de règne. Il fut inhumé le 7 août à la crypte de Laeken. N'ayant pas eu de descendant, c'est son frère Albert, prince de Liège qui lui succéda. Il prêta le serment constitutionnel, le 9 août 1993 et devint ainsi le Roi Albert II, sixième roi des belges. Il a épousé le 2 juillet 1959 Paola Ruffo di Calabria,

née le 11 septembre 1937. Ils ont trois enfants : Philippe né en 1960, Astric née en 1962 et Laurent né en 1963.

N'étant pas un historien, j'ai essayé de retracer l'histoire du village dans le but de relater des faits et anecdotes recueillis au cours de mes recherches dans les archives, que j'ai eu l'occasion de consulter ainsi qu'auprès des habitants qui ont bien voulu coopérer avec moi afin que ceux-ci ne sombrent dans l'oubli du passé.

Martial Durant

(à suivre)